

Campagne crise :
Investir dans
l'éducation!
[Page 2](#)

Réunion du Comité du
CSEE, Bruxelles, 27 – 28
mars 2012
[Page 2](#)

Le Comité de la
promotion des femmes
[Page 3](#)

Comité permanent du
CSEE sur l'égalité
[Page 3](#)

Déclaration conjointe
CSEE/CES/ILGA-Europe
sur la lutte contre le
harcèlement à
caractère homophobe
[Page 4](#)

Directive sur les
qualifications
professionnelles et la
Carte professionnelle
européenne
[Page 4](#)

Séminaire ETUI-CSEE :
Enseignement et
formation professionnels
inclusifs en temps de
crise
[Page 5](#)

Conférence
européenne et
mondiale sur la
direction d'écoles
[Page 6](#)

Réunion du Comité
permanent de
l'enseignement
supérieur et de la
recherche
[Page 6](#)



Campagne crise : Investir dans l'éducation!

L'IE/CSEE a lancé le 17 février 2012 son Cadre d'action et de campagne sur la crise économique. Le but général de ce Cadre est double : d'une part, montrer que nous nous opposons à l'élargissement des mesures d'austérité, et d'autre part, fournir la preuve que d'autres mesures sont possibles pour lutter contre la crise : cette attitude s'impose avant que l'Europe ne sombre dans une longue et profonde récession ayant de graves conséquences sociales.

[En savoir plus >>>](#)



Nouveaux développements concernant la Directive sur les qualifications professionnelles et la Carte professionnelle européenne

Le CSEE suit depuis octobre 2010 l'évolution du processus de modernisation de la directive sur les qualifications professionnelles (2005/36/CE), qui a pour but de mettre en circulation la Carte des qualifications professionnelles, également désignée Carte professionnelle européenne.

[En savoir plus >>>](#)

Activité d'apprentissage entre pairs et séminaire de formation du CSEE sur les stéréotypes liés au genre

Le CSEE a accueilli les 9 et 10 mai 2012 une activité d'apprentissage entre pairs et un séminaire de formation sur les stéréotypes liés au genre dans l'éducation ; ces activités s'intégraient dans le projet des actions menées par les syndicats d'enseignants et visant à lutter contre les stéréotypes et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi.

[En savoir plus >>>](#)

Dates à retenir:

26 juin 2012 : Groupe de travail Dialogue social 3, Bruxelles

27 juin 2012 : Groupe de travail Dialogue social 1, Bruxelles

11-12 septembre 2012 : Conférence de clôture sur les stéréotypes de genre dans l'éducation et ségrégation de genre sur le marché de l'emploi, Varsovie

18-19 septembre 2012 : Réunion CPESR, Bruxelles

Actions du CSEE

Campagne de crise : Investir dans l'éducation!



Lien vers la page web du CSEE consacrée à la crise

[>>>](#)

Dans le prolongement de la Réunion spéciale sur la crise organisée au début de l'année, le CSEE a lancé le Cadre d'action et de campagne du CSEE et de l'IE sur la crise économique. Cette campagne vise à apporter un appui aux organisations membres dans leur lutte contre les conséquences de la grave crise économique qui sévit en Europe et qui frappe lourdement le secteur de l'éducation. Le CSEE a la conviction qu'il existe d'autres solutions que les mesures d'austérité drastique qui crée des tensions sociales de plus en plus vives. A cet effet, le Secrétariat du CSEE œuvre dès à présent avec plusieurs parlementaires européens afin d'obtenir du Parlement européen une déclaration écrite de soutien sur le rôle essentiel que jouent l'éducation et la formation dans la solution de la crise économique en Europe.

Plusieurs activités ont déjà été menées avec succès. Elles sont recensées ci-dessous :

- [Les résultats de la mini-enquête](#) ont été présentés aux parlementaires européens lors d'une visite du Comité au Parlement en mars dernier. Une enquête de suivi destinée à approfondir le sujet est en cours d'élaboration et sera lancée dans un avenir proche.
- Les données relatives à la [Hongrie](#), à [l'Espagne](#), [l'Italie](#), à la [Bulgarie](#) et au [Portugal](#) ont été publiées. Celles intéressant d'autres pays sont en cours d'achèvement et seront publiées prochainement.
- Plusieurs organisations membres ont complété le [formulaire de rapport de campagne](#) des activités menées dans leur pays et continueront à informer le Secrétariat du CSEE de l'évolution de la situation de leur pays. Le CSEE encourage toutes les organisations membres à compléter ce compte rendu type et à le lui faire parvenir, afin que les activités décrites puissent être intégrées dans la [liste des activités](#) concernant les pays.
- Plusieurs organisations membres ont posté dans la [galerie des photos](#) illustrant les activités menées dans leur pays.

Poursuivant sans désespérer l'activité qu'il mène dans le cadre de la campagne contre la crise, le CSEE encourage ses organisations membres à rendre compte régulièrement des activités en cours dans leur pays.

Réunion du Comité du CSEE, Bruxelles, 27 – 28 mars 2012

L'ordre du jour de la réunion que le Comité a tenue fin mars comportait différents points de première importance, notamment la Conférence du CSEE (26-28 novembre 2012) ainsi que les vacances de poste et nominations prochaines au Comité du CSEE dans la perspective de la réunion de novembre. Le Cadre d'action et de campagne du CSEE sur la crise économique y était également inscrit.

Martin Rømer a présenté les résultats de la mini-enquête que le CSEE a menée parmi ses organisations membres au sujet de l'incidence de la crise sur le secteur de l'éducation. Il a également présenté la page web de la Campagne du CSEE sur laquelle seront postées les données des pays récoltées dans le cadre de la mini-enquête et des interviews avec les Secrétaires généraux

des syndicats d'enseignants des différents pays. Martin Rømer a invité les organisations membres à informer le Secrétariat du CSEE des actions qu'elles mènent, afin de les intégrer dans le calendrier général de la Campagne. Dans le cadre des mesures que le CSEE a prises au sujet de la crise économique, le Secrétariat du CSEE a organisé pour les membres de son Comité en mars 2012 une réunion au Parlement européen dans le but de discuter de l'incidence de la crise sur le secteur de l'éducation avec des parlementaires européens de premier plan.

D'autres points figuraient à l'ordre du jour, notamment les mesures prises par la présidence danoise de l'UE dans le cadre du processus « Education et formation 2020 » ainsi que la révision de la directive sur les qualifications professionnelles. Les membres du Comité ont adopté le document de politique du CSEE sur le stress au travail, et un aperçu des réunions les plus récentes organisées par le CSEE leur a été donné en plus d'une mise à jour concernant les activités des différents organes consultatifs.

Le Comité de la promotion des femmes s'est réuni avant le Comité du CSEE, sous la présidence de Gitta Franke-Zöllmer afin de discuter les résultats de la réunion du Comité permanent sur l'égalité et de préparer le Caucus des femmes qui sera organisé lors de la Conférence du CSEE du 26 novembre 2012.

Le Comité de la promotion des femmes

Le Comité de la promotion des femmes s'est réuni à Bruxelles le 27 mars 2012, et les membres du Comité sur l'égalité ont également été invités à faire part de leurs opinions. Les participants ont été informés de ce que le CSEE a pris comme position de principe que la question de l'égalité sera désormais abordée à toutes ses manifestations et dans toutes ses activités.

Les questions du genre et de l'égalité ont également fait l'objet de débats à différentes réunions : Table ronde des pays d'Europe centrale et orientale (Kiev, septembre 2011), Séminaire sur l'éducation de la petite enfance (Budapest, février 2012) et Séminaire ETUI-CSEE sur l'enseignement et la formation professionnels (Sesimbra, mars 2012). Les documents correspondants peuvent être consultés sur le site web du CSEE. L'attention des participants a été appelée sur le fait que les activités du Comité du CSEE, du Groupe de travail sur l'égalité et du Comité de la promotion des femmes doivent rester cohérentes avec les plans d'action au plan mondial et au plan européen, et que les liens réciproques avec les autres régions de l'IE doivent être renforcés.

Le Comité de la promotion des femmes a souligné que de nouvelles mesures doivent être prises afin de garantir l'équilibre des genres parmi les syndicalistes participant aux travaux des groupes de travail, des conférences et des autres groupes du CSEE.



Comité permanent du CSEE sur l'égalité

La réunion annuelle du Comité permanent du CSEE sur l'égalité s'est tenue à Bruxelles le 26 mars 2012. Martin Rømer a rendu compte des travaux du CSEE sur l'égalité menés au cours de l'année écoulée, indiquant que le Comité a l'intention d'aligner le Plan d'action du CSEE sur le Plan d'action de l'IE sur l'égalité des genres couvrant la période 2012-2015, qui a fait l'objet d'un exposé de Dominique Marlet (IE).

La réunion a permis aux participants de prendre connaissance de contributions de Mario Soares, du Comité économique et social européen (CESE) et de Claudia Menne, de la CES, qui ont traité de l'égalité en période de crise économique. Ces deux orateurs ont présenté, d'une part, le profond fossé qui sépare les riches des pauvres, et qui s'est approfondi encore durant la crise, et d'autre part, les conséquences de la crise dans le nord et dans le sud de l'Europe, qui sont différentes et créent des situations variées ainsi que des besoins différents sur lesquels doivent porter les actions des syndicats ; la question qui se pose est donc de savoir si, dans la lutte contre les mesures

d'austérité, les syndicats doivent agir en ordre dispersé ou en tant qu'éléments d'une organisation faitière.

La réunion a également permis aux participants de prendre connaissance de rapports sur les recommandations du Comité sur l'égalité datant de 2011, et aussi de discuter dans quatre groupes de travail axés sur les thèmes suivants : l'égalité de genre dans les syndicats ; l'accès à l'éducation publique en temps de crise ; les conditions de travail et l'émancipation économique des enseignantes ; les besoins professionnels des enseignants au contact avec les minorités.

La Présidente du Comité, Kounka Damianova, a clôturé la réunion en rappelant la réunion du Caucus sur les femmes/l'égalité qui se tiendra dans le cadre de la Conférence du CSEE le 26 novembre 2012. Le thème du Caucus sera l'émancipation économique des femmes et l'égalité salariale.

Déclaration conjointe CSEE/CES/ILGA-Europe sur la lutte contre le harcèlement à caractère homophobe à l'école, sur le lieu de travail et dans la société



Lire le texte intégral en :

[EN](#) [FR](#) [DE](#) [ES](#) [RU](#)

Confirmant l'engagement commun pris par leurs organisations respectives de lutter contre le harcèlement à caractère homophobe à l'école, sur le lieu de travail et dans la société, Martin Rømer, Directeur de la Région Europe, Bernadette Ségol, Secrétaire générale de la CES et Evelyne Paradis, Directrice exécutive ILGA-Europe, ont signé une déclaration conjointe à l'occasion de la Journée internationale 2012 contre l'homophobie et la transphobie qui s'est tenue le 17 mai dernier.

Cette initiative est le fruit de la coopération des trois organisations sur les questions d'égalité en rapport avec les LGBT et de l'étude cartographique européenne sur les activités syndicales visant à prévenir la discrimination, le CSEE étant membre du Groupe directeur.

Les parties signataires dressent le constat suivant : « L'intimidation et le harcèlement homophobes surviennent tous les jours au sein de la société: dans la rue, au travail, dans les médias et dans la vie politique et ciblent les personnes, enfants et adultes, sur la base de leur orientation sexuelle réelle ou perçue, de leur identité de genre ou de leur expression de genre » et sont d'avis que « c'est dans ce contexte que les écoles doivent renforcer leurs efforts pour créer des environnements de travail sûrs où les enseignants peuvent travailler et les élèves apprendre dans une atmosphère de respect».

Nouveaux développements concernant la Directive sur les qualifications professionnelles et la Carte professionnelle européenne



Source : <http://www.dft.gov.uk/topics/vehicles>

Le CSEE suit depuis octobre 2010 l'évolution du processus de modernisation de la directive sur les qualifications professionnelles (2005/36/CE), qui a pour but de mettre en circulation la Carte des qualifications professionnelles, également désignée Carte professionnelle européenne. La Proposition de directive du parlement européen et du conseil modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles et le règlement concernant la coopération administrative par l'intermédiaire du système d'information du marché intérieur a été publiée en décembre 2011.

Ni la Commission Education et Culture du Parlement européen ni le Conseil des ministres de l'Education n'ont discuté jusqu'ici cette directive. Au début du printemps, le CSEE a rencontré Mme

Christine Antorini, ministre de l'Enfance et de l'Éducation à la tête du ministère de l'Éducation du Danemark, pour mettre en relief l'incidence de cette directive sur la formation des enseignants et sur la politique que suit chaque pays en matière d'éducation.

Le CSEE a rédigé une déclaration conjointe avec la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE) au sujet de la proposition d'amendement de la directive. Les partenaires sociaux de l'éducation demandent que la proposition soit amendée sur 11 points. Il s'agit notamment de la demande de définir la période de mobilité temporaire et de la limiter à des activités occasionnelles, afin que les spécifications en matière d'enseignement dans un pays déterminé soient respectées. Les partenaires sociaux ont demandé que la question du traitement en toute égalité et équité des enseignants ressortissant d'un pays autre que le pays où ils exercent soit intégrée dans la directive. Il est essentiel de revendiquer des tests systématiques de connaissance des langues au moment du processus de reconnaissance de leurs qualifications. Les partenaires sociaux demandent également à être associés au processus de prise de décision concernant l'accès partiel à la profession enseignante et à la détermination des spécificités techniques propres à la carte professionnelle.

Cette déclaration a reçu l'approbation du Comité du CSEE le 28 mars et elle a été adressée à toutes les institutions compétentes de l'Union européenne.

Séminaire ETUI-CSEE : Enseignement et formation professionnels inclusifs en temps de crise

Le CSEE a organisé avec l'ETUI (Institut syndical européen) un deuxième séminaire conjoint à Sesimbra (Portugal), du 8 au 10 mars 2012.

Il s'agissait de fournir aux syndicats d'enseignants des informations sur la manière de conserver le niveau de qualité de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de l'améliorer alors même que la crise économique et financière contribue à accentuer la discrimination et porte en soi les germes d'une crise sociale.

Les deux interventions essentielles faites à l'occasion de ce séminaire ont porté, l'une, sur la qualité (Loukas Zahilas du CEDEFOP) et l'autre sur la crise économique dans l'EFP (Martin Rømer) ; les participants ont ensuite été invités à partager leurs idées sur les stratégies syndicales visant à maintenir la qualité de l'EFP dans le contexte de la crise économique, et ceci dans les établissements d'éducation mêmes ainsi qu'aux plans national et européen.

Les participants ont également discuté le projet de document de politique du CSEE sur l'EFP, qui sera présenté à la Conférence du CSEE de novembre 2012.

La deuxième journée a été consacrée à des sessions en groupes de travail, qui ont offert la possibilité d'échanger des avis sur l'égalité, le dialogue social et le financement, ainsi que sur le recrutement et le développement professionnel des enseignants de l'EFP. La troisième journée a été réservée à l'examen de l'égalité dans l'EFP et a permis notamment aux participants de visionner un film documentaire intitulé Mundi Romani et portant sur l'opinion des femmes intellectuelles roms sur le caractère ethnique rom et sur une solution d'intégration des Roms par le biais de l'EFP.

Martin Rømer a conclu que l'accent mis sur l'égalité est un élément important dans le cadre de la crise économique ; l'éducation et l'amélioration de l'EFP par l'action des syndicats d'enseignants sont de nature à induire le changement.



Conférence européenne et mondiale sur la direction d'écoles, Dublin, 23-25 mai 2012



Pour de plus amples informations, consulter: www.schoolleadership.eu

La Conférence européenne et mondiale de l'IE/CSEE sur la direction d'écoles a vu la participation de 75 chefs d'établissement, syndicalistes et orateurs issus de 28 pays. A la réunion européenne, les participants ont eu l'occasion de faire connaître leur avis sur le projet de document de politique du CSEE sur la direction d'écoles. Ce document a été discuté par les membres du Groupe de travail du CSEE sur la direction d'écoles, et il sera présenté pour adoption à la Conférence du CSEE de novembre 2012.

Huub Friederichs, de la Netherlands School for Educational Management, a consacré un exposé au projet de Réseau européen pour le développement des politiques de direction des établissements scolaires (ESLPN), auquel le CSEE est associé. Les partenaires au projet ont l'intention de mettre en place un réseau et de cartographier les politiques de direction d'écoles appliquées en Europe. Michael Moriarty, Vice-président de la Fédération européenne des employeurs de l'éducation (FEEE), a expliqué la politique des employeurs en matière de direction d'écoles.

La présentation des résultats de l'enquête du CSEE sur la direction d'écoles met en évidence l'inquiétude croissante résultant du fait que la charge de travail incombant aux chefs d'établissement a pour conséquence la réduction du temps que ces derniers peuvent consacrer à l'aspect pédagogique de leur fonction de direction. D'autres préoccupations graves sont évoquées dans le rapport : la préparation à la fonction de directeur d'école, le recrutement des candidats et leur maintien dans la fonction, l'attrait de cette fonction et la représentation des genres aux postes de direction d'écoles.

Les syndicats ont été invités à participer aux discussions en panels portant sur les thèmes suivants ; incidence de la crise économique et financière sur la direction d'écoles ; préparation à la direction d'écoles, recrutement des candidats et développement professionnel ; mobilisation et stratégie syndicales pour l'organisation et le recrutement de directeurs d'écoles. Les groupes de travail ont également eu un échange de vues sur le cadre dans lequel devrait être développée la politique de l'IE en matière de direction d'écoles ainsi que les stratégies de renforcement de l'aspect pédagogique de la direction d'écoles et l'amélioration de l'équilibre des genres dans les fonctions de ce type.

Réunion du Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche



Le Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche (CPESR) s'est réuni les 24 et 25 avril 2012 à Bucarest ; cette réunion a vu notamment la participation de représentants des syndicats du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

A cette occasion, les participants ont reçu des informations sur la Conférence internationale de l'IE sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui se tiendra du 25 au 27 septembre 2012 à Buenos Aires. Les thèmes de la Conférence seront les suivants : enseignement supérieur et recherche en Amérique latine ; droits d'inscription et financement de l'enseignement supérieur ; incidence de la crise sur le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche ; équité ; classement et responsabilité ; recherche et intérêt public ; solidarité internationale.

A la suite de l'exposé de Jean-Phillippe Restoueix (Conseil de l'Europe) sur les activités que mène le Conseil de l'Europe sur le plan de l'enseignement supérieur et de la recherche, les participants ont ouvert un débat sur l'incidence de la crise économique sur ce secteur en Europe, sur la base des données fournies par l'Espagne, la Roumanie et l'Allemagne. En outre, le débat s'est ouvert sur la manière de syndiquer les chercheurs.

Ligia Deca, Coordinatrice du Secrétariat du Groupe de suivi de Bologne, a ensuite fait un exposé s’inscrivant dans le prolongement de la réunion ministérielle de Bologne, qui s’est tenue les 26 et 27 avril 2012 à Bucarest, en parallèle avec le Forum politique de Bologne. Les ministres de 47 pays européens qui ont dans leurs compétences l’enseignement supérieur et la recherche se sont rencontrés à la réunion ministérielle de Bologne, et des affiliés non européens de l’IE provenant d’Australie, du Canada et d’Argentine ont été représentés au Forum politique de Bologne de même que des ministres et représentants de pays non européens, issus de toutes les parties du monde. Trois documents de première importance ont été adoptés : le Bucharest Communiqué (47 ministres européens); la Mobility Strategy 2020 for the European Higher Education Area (ministres européens et enfin une Statement of the Third Bologna Policy Forum (pays européens et non européens). Ces documents peuvent être consultés sur le site web de l’Espace européen de l’enseignement supérieur (disponibles uniquement en anglais):

<http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/Bucharest%20Communique%202012%281%29.pdf>
<http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/2012%20EHEA%20Mobility%20Strategy.pdf>
<http://www.ehea.info/Uploads/%281%29/Bucharest%20BPF%20Statement%281%29.pdf>

Les partenaires sociaux européens du secteur de l’éducation ont discuté égalité, environnement et mobilité

Le 15 mars 2012, le Groupe de travail 3 sur l’enseignement supérieur et la recherche du Dialogue social sectoriel européen de l’éducation s’est réuni Bruxelles, avec la participation de représentants du CSEE et de la FEEE.

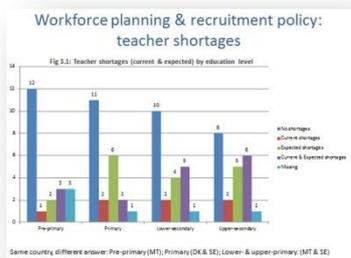
Le Groupe a débattu de trois blocs thématiques relatifs à l’enseignement supérieur et à la recherche : l’égalité des genres, l’environnement pour les chercheurs en début de carrière et la mobilité. S’agissant spécifiquement du débat sur la mobilité, Peter Whitten et Peter van der Hijden (DG Recherche et Innovation) ont présenté des données récentes sur la mobilité des chercheurs, rendant compte également des initiatives politiques de l’UE en appui à la mobilité. Ce rapport ainsi que d’autres contributions sur les différentes questions abordées ont suscité un vif intérêt.

Les participants ont décidé d’approfondir la discussion sur l’égalité de genre à la prochaine réunion du Groupe de travail, qui se tiendra à Bruxelles le 26 juin 2012.

1er et 2e séminaires régionaux : Recrutement et maintien des effectifs dans le secteur de l’éducation, une question de dialogue social

Le 20 mars et le 11 avril 2012, les membres du CSEE et de la FEEE se sont rencontrés à l’occasion de deux séminaires régionaux organisés respectivement à Madrid et à Vilnius, pour discuter des défis fondamentaux qui se posent dans le domaine du recrutement et du maintien en service du personnel du secteur de l’éducation. Ces séminaires ont été organisés dans le cadre du projet des partenaires sociaux européens de l’éducation, intitulé Recrutement et maintien des effectifs dans le secteur de l’éducation, une question de dialogue social. Ce projet, qui bénéficie d’un financement de la Commission européenne, a été lancé dans le but d’élaborer des stratégies conjointes de recrutement et de maintien en service des effectifs du secteur de l’éducation, au plan européen.

Les premiers résultats de l’enquête menée parmi l’ensemble des membres du CSEE et de la FEEE dans l’UE ont été présentés à ces séminaires. Les participants ont également pu entendre des



exposés portant sur des situations propres à certains pays : Malte, Belgique, France, Allemagne, Ecosse, Finlande et Hongrie. En outre, Godfrey Perera, Secrétaire général de l'HOSPEEM, et Mathias Maucher, Chargé de politique à la FSESP, ont rendu compte de l'expérience qu'ils avaient acquise dans le secteur de la santé, mettant l'accent spécifiquement sur les résultats obtenus, à savoir le Code de conduite concernant le recrutement et la rétention transfrontaliers éthiques dans le secteur hospitalier et le Cadre d'actions en matière de recrutement et de rétention adoptés conjointement par l'HOSPEEM et la FSESP respectivement en 2008 et 2010.

Quatre nouvelles études de cas nationales seront menées à bien en mai et juin 2012 dans le but d'étoffer la base de données de recherche prévue dans le cadre du projet. Tous les résultats seront présentés à la conférence de clôture de septembre 2012 à Bruxelles.

SUIVI DES PROJETS DU CSEE

Projet sur la violence de tiers – Séminaires régionaux, Varsovie et Bruxelles



Pour de plus amples informations concernant le cadre général du projet et les activités correspondantes, consulter le site [Santé et sécurité au travail du CSEE](#)

Le CSEE mène un projet rassemblant les partenaires sociaux de l'éducation concernés par la violence à l'école : Comment prévenir et atténuer la violence de tiers et le harcèlement en milieu scolaire ; les organisations membres du CSEE et les représentants de la FEEE issus des Etats membres de l'UE, de l'AELE et des pays candidats se sont réunis le 26 avril 2012 à Varsovie (pour les pays du Nord-Est de l'Europe) et le 7 juin 2012 à Bruxelles (pour les pays du Sud-Ouest de l'Europe) afin d'être informés des Directives multisectorielles sur la violence de tiers et le harcèlement au travail et d'échanger des bonnes pratiques sur la prévention de la violence de tiers dans le secteur de l'éducation.

Prenant appui sur les conclusions de la mini-enquête en ligne, les participants ont pu débattre de la possibilité de transférer les bonnes pratiques dans d'autres contextes nationaux. Ils ont également été invités à formuler des suggestions pour le Guide de mise en œuvre pratique destiné au secteur de l'éducation, s'agissant des Directives multisectorielles qui seront validées à la Conférence de clôture du projet les 27 et 28 septembre 2012 à Chypre.

Activité d'apprentissage entre pairs et séminaire de formation du CSEE sur les stéréotypes liés au genre



Pour de plus amples informations sur le projet, consulter [>>>](#)

Le CSEE a accueilli les 9 et 10 mai 2012 une activité d'apprentissage entre pairs et un séminaire de formation sur les stéréotypes liés au genre dans l'éducation ; ces activités s'intégraient dans le projet des actions menées par les syndicats d'enseignants et visant à lutter contre les stéréotypes et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi.

Dans le cadre de l'activité d'apprentissage entre pairs, le responsable du syndicat d'enseignants compétent pour les questions d'égalité de genre a identifié les différents contextes nationaux en Europe, s'agissant du lien entre l'inégalité liée au genre sur le marché de l'emploi et l'éducation, dans le but de trouver des moyens d'introduire la sensibilité au genre dans les systèmes d'éducation nationaux, en y associant les protagonistes compétents, soit les enseignants, les étudiants, les parents et les directeurs d'écoles, les formateurs d'enseignants, les employeurs, etc.). M. Thomas Viola Rieske, de l'université de Potsdam et Mme Agnes Parent-Thirion, de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (EUROFOUND), ont partagé leur expertise avec les participants.

Se basant sur les résultats de cette activité d'apprentissage entre pairs, le séminaire de formation a permis d'affiner la prise de conscience des participants sur la question de l'intégration des politiques d'égalité entre hommes et femmes et sur la manière d'améliorer la sensibilisation au genre dans l'enseignement, dans le but d'atténuer les stéréotypes liés au genre au moment où les étudiants, qui accéderont prochainement au marché de l'emploi, sont invités à choisir la voie professionnelle qu'ils emprunteront. Les oratrices, Mme Lucie Davoine, Commission européenne, DG Justice, et Mme Carolyn Hannan de l'université de Lund (Suède), ont fourni aux participants des données et des éléments d'information sur les environnements de travail sensibles au genre, sous l'angle de la législation européenne et des législations nationales en matière d'égalité et de conditions de travail en général, les informant en outre des travaux des syndicats dans ces domaines afin de donner aux étudiants les éléments qui leur permettront de choisir leur carrière indépendamment des stéréotypes liés au genre. Les résultats du séminaire aideront le Secrétariat du CSEE à rédiger, avec le Groupe consultatif du projet, des directives sur la manière dont les syndicats d'enseignants peuvent atténuer les stéréotypes liés au genre dans l'éducation et la ségrégation liée au genre sur le marché de l'emploi, et lutter contre ces dérives. Ces directives feront l'objet d'une discussion et

seront validées à la conférence de clôture du projet, qui se tiendra les 11 et 12 septembre à Varsovie.

Conseil sur les compétences – Lancement du projet : « Phase exploratoire de l'analyse de faisabilité du développement, au niveau européen, d'un Conseil sectoriel de l'éducation sur l'employabilité et les compétences »

Ce projet a été lancé fin avril 2012, la seule activité qui a eu lieu à ce jour est la première réunion sur un total de quatre du Groupe consultatif. Le projet est financé par l'UE et cogéré avec la FEEE.

Fondamentalement, ce projet a pour objectif de donner une réponse tranchée à une question qui s'énonce comme suit : les partenaires sociaux et les protagonistes principaux jugent-ils suffisamment valable la mise en place d'un Conseil sectoriel de l'éducation sur l'employabilité et les compétences au niveau européen. En conséquence, en cas de réponse affirmative à cette question, comment un tel Conseil devrait-il être structuré pour atteindre sa pleine efficacité ?

Les activités menées dans le cadre de ce projet prévoient l'examen de la littérature appropriée, diverses interviews, une enquête, un séminaire de travail, la rédaction du rapport final et l'organisation d'un séminaire de suivi. Il importe de se faire une première idée des pays qui se sont déjà dotés de Conseils sur les compétences, et aussi de savoir quels sont les acteurs qui, dans ces pays, participent aux activités ou dont on attend qu'ils y participent ; à cet effet, quatre questions concises ont déjà été adressées aux organisations membres dans les 27 Etats membres de l'UE afin que chacune d'entre elles précise le contexte national en la matière. Le CSEE encourage vivement ses organisations membres dans les 27 Etats membres de l'UE à lui faire parvenir leurs réponses afin que le projet puisse être mené à bien.

FLLLEX – Une stratégie institutionnelle pour l'éducation et la formation tout au long de la vie dans l'enseignement supérieur professionnel

Le projet « The Impact of Lifelong Learning Strategies on Professional Higher Education » (L'impact des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie sur l'enseignement supérieur professionnel) en abrégé FLLLEX, est un projet européen bénéficiant de l'appui du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie de l'Union européenne. Le CSEE est partenaire au projet, qui vise à déterminer les défis liés à la mise en œuvre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans les établissements d'enseignement supérieur européens, une attention particulière étant accordée à la reconnaissance de l'apprentissage non formel et de l'apprentissage informel. Par exemple, les établissements d'enseignement supérieur devraient jouer un rôle important, offrant des activités de formation aux étudiants adultes non traditionnels. Cependant, des obstacles subsistent en raison de l'absence de cours destinés aux étudiants adultes et aussi faute de mécanismes d'accréditation et de certification.

Pour aider les établissements d'enseignement supérieur à mettre en application le concept d'éducation et de formation tout au long de la vie et à définir une stratégie qui leur soit propre, ou à en poursuivre le développement, les partenaires au projet ont élaboré un outil d'auto-évaluation : le FLLLEX-Radar. L'objectif de cet outil est d'analyser la situation actuelle dans la perspective de la mise

[FLLLEX Radar \(en anglais\) >>>](#)

[FLLLEX Results brochure \(en anglais\) >>>](#)

à disposition de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans les établissements d'enseignement supérieur. Simultanément, l'auto-évaluation (par le biais de discussions en groupes) vise à ouvrir le dialogue avec les partenaires et d'autres groupes intéressés par l'offre en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie. L'utilisation prioritaire du FLLEX-Radar est la promotion de la discussion et de la réflexion par le biais de l'analyse de différents domaines stratégiques liés au développement de l'éducation et de la formation tout au long de la vie dans les années à venir.

Le projet FLLEX court jusqu'en août 2012. Les brochures explicatives sur FLLEX Radar et les résultats FLLEX sont disponibles sur le site web du projet (en anglais).

RAPPORTS DES REUNIONS

Conférence annuelle de l'Agence des droits fondamentaux



Pour de plus amples informations sur cette conférence et sur la Plate-forme des droits fondamentaux, consulter [ici](#)

Les participants à la Plate-forme des droits fondamentaux (FRP) – à savoir les organisations européennes de la société civile qui veillent à la protection des droits de l'homme – ont tenu leur réunion annuelle les 19 et 20 avril 2012 ; cette conférence était organisée par l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA) établie à Vienne.

Cette activité vise à promouvoir un débat européen sur les droits fondamentaux entre les différentes organisations de la société civile, à fournir des connaissances et à faciliter l'échange des

bonnes pratiques entre les différentes parties prenantes de la FRP. En outre, la FRA a informé les participants des défis et des initiatives prometteuses sur le terrain, et elle a créé à l'occasion de cette activité des possibilités de mise en réseau et de développement de la coopération entre les organisations de la société civile, la FRA et d'autres acteurs, spécifiquement les organisations de défense des droits de l'homme et les organisations de promotion de l'égalité de traitement.

Les participants ont élu le nouveau Groupe consultatif, dont le mandat s'étend sur les deux prochaines années. Les candidats sont les suivants:

1. Jamie Bolling, Directeur exécutif, European Network on Independent Living (ENIL)
2. Evelyne Paradis, Directrice exécutive, International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans & Intersex Association – European Region (ILGA-Europe)
3. Dominika Bychawska-Siniarska, Coordinatrice de projet, Helsinki Foundation for Human Rights
4. Catherine Lynch, Coordinatrice nationale, Irish Network Against Racism (ENAR Ireland)
5. Roger Kiska, Conseiller juridique, Alliance Defence Fund
6. Allan Leas, Secrétaire général, European Council on Refugees and Exiles (ECRE)



Consultation publique « Citoyens UE : vos droits, votre avenir »

A l'occasion de la Journée de l'Europe, le 9 mai 2012, la Commission européenne a lancé un processus de consultation publique qui a pour but de contribuer à définir l'agenda politique des prochaines années et à donner forme à l'avenir de l'Europe, dans le cadre de la consultation publique la plus importante qu'ait jamais lancée l'UE au sujet des droits des citoyens. La date butoir de communication des contributions est le 9 septembre 2012. Les citoyens sont invités à signaler tout obstacle qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs droits en tant que citoyens de l'UE. Elle intervient avant l'Année européenne des citoyens (IP/11/959) qui sera célébrée en 2013. Les données fournies par le public viendront étoffer directement l'agenda politique de la Commission et jetteront les bases du Rapport 2013 sur la citoyenneté de l'UE, qui doit être présenté d'ici un an, soit le 9 mai 2013.

Les produits de communication correspondant à cette initiative sont disponibles en 22 langues et comportent les éléments suivants :

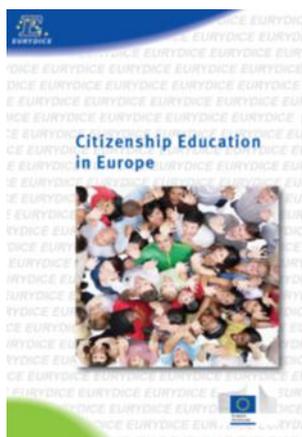
- une page web spécialisée: www.ec.europa.eu/your-rights-your-future , présentant la consultation et établissant un lien avec celle-ci et tous les matériels pertinents ;

- un dépliant qui doit être distribué à l'occasion de manifestations publiques aux environs du 9 mai et dans les mois à venir (possibilité de téléchargement dans différents langues de la page dont question plus haut) ;
- Boutons correspondant au web et aux médias sociaux (téléchargeables ici) ;
- Rapport 2010 sur la citoyenneté de l'Union – pour des exemples concrets d'action proposés et suivis dans le premier rapport de la Commission européenne (disponible dans toutes les langues indiquées dans la page ci-dessus). Un tableau de la mise en application de ces actions est également disponible en anglais ;
- Une animation vidéo, illustrant différents droits des citoyens de l'UE ainsi que certaines des mesures au centre des activités de la Commission européenne, dans la foulée du rapport précédent. Notre YouTube channel héberge les versions de cette animation dans toutes les langues disponibles, de même que des versions thématiques de moindre durée ;

Les citoyens peuvent également prendre contact avec la Commission sur facebook (facebook.com/EUJustice, facebook.com/EuropeanCommission) et sur twitter (@EU_Justice, @EU_Commission).

PUBLICATIONS

Education sur la citoyenneté en Europe – Accentuation de l'importance accordée à la culture démocratique à l'école en Europe



Les publications Eurydice et les nouvelles sur l'éducation en Europe sont disponibles sur Facebook sur Eurydice Network. : [Eurydice Network](#)

Eurydice a publié son nouveau rapport intitulé [Citizenship Education in Europe](#) (uniquement disponible en anglais). L'éducation y est considérée comme le principal moyen de promouvoir la citoyenneté active, et d'encourager les citoyens, et particulièrement les jeunes, à s'engager activement dans la vie sociale et politique ; cette question acquiert une priorité politique sans cesse plus importante à l'agenda national comme à l'agenda européen.

Le rapport démontre que tous les pays européens ont à présent introduit des dispositions réglementaires centrales afin de promouvoir la participation des étudiants à la gouvernance des écoles. Il décrit de quelle manière les politiques et les mesures en rapport avec l'éducation à la citoyenneté se sont développées jusqu'ici dans les pays européens, et donne une image générale de la situation dans cinq domaines principaux : 1) buts des programmes de cours et organisations de ceux-ci ; 2) participation des étudiants et des parents à la vie des écoles; 3) culture scolaire et participation des étudiants à la société; 4) évaluation; 5) soutien aux enseignants et aux chefs d'établissement.

Selon le rapport, tous les pays européens insistent aujourd'hui sur la nécessité de mettre en œuvre des pratiques démocratiques de terrain ainsi que la participation dans les écoles par le biais de l'élection de représentants de classe, de conseils d'étudiants et/ou de représentations des étudiants dans les organes de direction des écoles.

Le document contient des informations sur 31 des pays membres du Réseau Eurydice (Etats membres de l'UE, Islande, Norvège, Croatie et Turquie) et souligne les progrès qui ont été accomplis depuis la précédente étude Eurydice, qui remonte à 2005. Toutes les réformes politiques pertinentes prévues pour les années à venir ont été prises en compte. L'année de référence est 2010/2011.

[L'étude](#) est disponible sur le site web Eurydice (en anglais), de même que les [Highlights](#). Elle est en cours de traduction en allemand et en français.

Nouvelle publication de l'OCDE : The Experience of New Teachers



[OECD : The Experience of New Teachers](#)

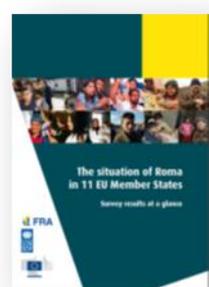
Se fondant sur l'étude TALIS de 2008, cette publication analyse les principales préoccupations auxquelles doivent faire face les enseignants au début de leur carrière. Elle expose également les outils que les nouveaux enseignants jugent utiles pour prendre en compte ces difficultés. Publication disponible uniquement en anglais.

Etudes thématiques Eurydice 2012: Entrepreneurship Education at School in Europe



[Entrepreneurship Education at School in Europe](#)

Se fondant sur les idées et des initiatives d'origine récente visant à renforcer le rôle de l'esprit d'entreprise dans l'école, ce rapport donne une analyse comparative des stratégies et plans d'action nationaux en matière d'intégration de l'éducation à l'esprit d'entreprise. Les données proviennent du Réseau Eurydice et concernent 31 pays européens ; elles donnent des exemples des pratiques en vigueur aujourd'hui dans différents pays. Publication disponible uniquement en anglais.



[Report on the situation of Roma](#)

Rapport conjoint PNUD/FRA sur la situation des Roms

L'Agence pour les droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont publié leur rapport sous le titre « La situation des Roms dans 11 Etats membres : les résultats des enquêtes en bref ». Ce rapport s'appuie sur des enquêtes portant sur la situation socio-économique des Roms et des non Roms vivant à proximité dans 11 Etats membres de l'UE et dans des pays européens voisins. Dans les pays où vit la majorité des citoyens roms de l'UE, la situation que vivent ces populations en termes d'emploi, d'éducation, de logement et de santé n'est pas satisfaisante. En moyenne, elle est pire que celle que connaissent les non Roms vivant à proximité. Les Roms continuent à ressentir une discrimination, et ne sont pas suffisamment informés des droits que leur garantit la législation de l'UE.

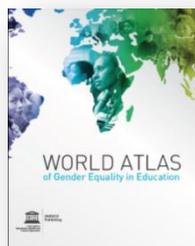
Cette publication vient à son heure, alors que la Commission européenne en appelle aux Etats membres de l'UE afin qu'ils mettent en pratique les plans nationaux d'intégration des Roms qu'ils ont élaborés en réaction au [Cadre européen des stratégies nationales d'intégration des Roms](#) adopté le 5 avril 2012. Le Cadre de l'UE détermine quatre piliers fondamentaux sur lesquels les pays doivent faire porter leurs efforts pour améliorer l'intégration des Roms : accès à l'éducation, emploi, soins de santé et logement. Pour la première fois, tous les Etats membres se sont engagés à élaborer une approche intégrée couvrant ces quatre domaines de politique et ont élaboré des stratégies nationales pour aborder ces domaines prioritaires.

La Commission européenne conclut que les Etats membres ont consenti des efforts afin d'élaborer une approche globale de l'intégration des Roms. Cependant, le rapport de la Commission souligne que beaucoup reste à faire sur le plan du financement au niveau approprié en matière d'inclusion des Roms, de la mise en place de mécanismes d'observation et de lutte contre la discrimination et la ségrégation.

Pour plus de plus amples informations, consulter :

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=1331&furtherNews=yes>

Pour plus de plus amples informations, consulter [>>>](#)



UNESCO Equality Atlas

Atlas mondial de l'égalité des genres dans l'éducation - UNESCO

L'Atlas mondial de l'UNESCO de l'égalité des genres dans l'éducation reproduit les parcours des filles et des garçons sur le plan de l'éducation en termes d'accès, de participation et de progression du pré-primaire à l'éducation du troisième degré.

L'Atlas fournit un large éventail de données désagrégées en fonction du sexe et d'indicateurs en rapport avec le genre provenant de l'Institut de statistiques de l'UNESCO. Il fait également apparaître jusqu'à quel point les disparités en fonction du genre dans l'éducation ont évolué depuis 1970 et sont désormais déterminées par des facteurs tels que la richesse nationale, la situation géographique, l'investissement dans l'éducation et les domaines d'étude.



Le Directeur Général Jan Trzczyński (DG EAC) et la Ministre Hlengwe Mkhize d'Afrique du Sud

Source : http://ec.europa.eu/education/news/20120523_en.htm

L'UE et l'Afrique du Sud intensifient leur coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation

L'UE et l'Afrique du Sud ont signé le 17 mai 2012 la Déclaration conjointe sur la coopération en matière d'éducation et de formation.

Cette déclaration permet d'approfondir la coopération sur l'ensemble du système d'éducation. Cependant, il est plus que probable qu'au cours des prochaines années l'accent sera mis sur l'enseignement supérieur ainsi que sur l'enseignement et la formation professionnels.

La collaboration sera axée en priorité sur les domaines suivants : mobilité ; éducation et recherche postdoctoraux ; équité et qualité de l'éducation ; mécanismes d'assurance de la qualité ; participation des différents protagonistes.

D'autres domaines sont mentionnés dans l'accord : reconnaissance ; transfert et accumulation des crédits ; cadres de qualifications ; transparence et transférabilité des qualifications ; formation des enseignants ; critères de référence ; politiques et stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie ; enseignement et formation professionnels.

La Déclaration contraint ses signataires à établir conjointement un programme à horizon glissant pour mener leur dialogue de politique en matière d'éducation. Les deux partenaires feront régulièrement le point sur la mise en œuvre du programme et discuteront des moyens de coopération future. Des responsables de haut niveau des deux parties se rencontreront une fois par an, tantôt à Bruxelles tantôt en Afrique du Sud, ou en tout autre lieu agréé de commun accord. La prochaine réunion sera axée sur le thème de l'internationalisation de l'enseignement supérieur

CALENDRIER



Activités de 2012

26 juin 2012	Groupe de travail Dialogue social 3, Bruxelles
27 juin 2012	Groupe de travail Dialogue social 1, Bruxelles
11-12 septembre 2012	Conférence de clôture sur les stéréotypes de genre dans l'éducation et ségrégation de genre sur le marché de l'emploi, Varsovie
18-19 septembre 2012	Réunion CPESR, Bruxelles
27-28 septembre 2012	Conférence de clôture sur la violence de tiers, Chypre
08-09 octobre 2012	Comité du CSEE, Bruxelles
26-28 novembre 2012	Conférence du CSEE, Budapest